

Report on the Panel Discussion on Capital Flows to Africa:

*Potentials for Financing the New Partnership
for Africa's Development*

**Rapport de la Table ronde sur
les flux de capitaux vers l'Afrique :**
*les possibilités de financement du Nouveau Partenariat
pour le développement de l'Afrique*



Published by the Office of the Special Adviser on Africa

Report on the Panel Discussion on Capital Flows to Africa:

*Potentials for Financing the New Partnership
for Africa's Development*



United Nations, New York
2004

Contents

	<i>Page</i>
Acronyms and abbreviations	iv
Introduction	1
I. Opening session	2
II. Highlights of the presentations by the panellists	3
III. Main issues in the discussion	4
Conclusions	5

Acronyms and abbreviations

AGOA	African Growth and Opportunity Act
APRM	African Peer Review Mechanism
FDI	foreign direct investment
MCA	Millennium Challenge Account
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
ODA	official development assistance
OECD	Organisation for Economic Cooperation and Development
OPIC	Overseas Private Investment Corporation
SMEs	small and medium-sized enterprises
TOKTEN	Transfer of Knowledge through Expatriate Nationals
UNDP	United Nations Development Programme

Introduction

A panel discussion on “Capital Flows to Africa: Potentials for Financing the New Partnership for Africa’s Development (NEPAD)” was held on 15 October 2003 at United Nations Headquarters in New York. The panel discussion was organized by the Office of the Special Adviser on Africa (OSAA) to coincide with the joint debate of the General Assembly on the “New Partnership for Africa’s Development: progress in implementation and international support”; and the “Causes of conflict and the promotion of durable peace and sustainable development in Africa”. It was co-moderated by Mr. Ibrahim Gambari, Under-Secretary-General and Special Adviser on Africa, and Professor Wiseman Nkuhlu, Chairman of the NEPAD Steering Committee. The panellists included: Mr. James A. Harmon, President of Harmon and Co., former Chairman of the US Export-Import Bank, and Chairman of the Commission on Capital Flows to Africa; Mr. Alan J. Patricof, Vice-Chairman of Alax Partners, Inc. and Vice-Chairman of the Commission on Capital Flows to Africa; and Mr. Zephirin Diabré, Associate Administrator, United Nations Development Programme (UNDP).

The main objective of the panel discussion was to reflect on the recommendations contained in the report of the Commission on Capital Flows to Africa entitled “A Ten-year strategy for increasing capital flows to Africa”, the result of an independent study representing the shared efforts of 28 individuals in the private and government sectors from the United States of America, and African, European and Asian countries. The report was published in June 2003. The Commission was established to develop specific recommendations for the United States, Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) and African Governments that if implemented, would lead to increased capital flows to Africa.

The specific recommendations of the Commission included the following areas, among others:

- **Trade liberalization**, including reduction or elimination of farm subsidies in the United States and other G-8 countries as quickly as possible, and extending and strengthening the African Growth and Opportunity Act (AGOA), a United States initiative

designed to stimulate light manufacturing in Africa by providing duty-free access to selected African goods imported into the United States.

- **Tax policy**, involving increased incentives for United States firms doing business in Africa, in regard to which the United States Congress should consider tax exemption on repatriated earnings on new investment by United States companies operating in Africa.

- **Investment policy**: The Overseas Private Investment Corporation (OPIC), the principal United States Government instrument that supports non-extractive foreign direct investment (FDI) in Africa, should be permitted to support investment in all sectors in Africa for 10 years, including in “sensitive sectors” (textiles, electronics, agribusinesses etc.), and also to substantially increase its support to enable African countries to attract institutional and private United States investors with respect to committing equity capital to the African funds.

- **Export credit agencies**: The United States should encourage OECD to consider increasing finance for local costs by raising the current credit ceiling from 15 to 50 per cent for African projects, and to raise the repayment term from 10 to 20 years. The United States should create a pilot programme to allow the Export-Import Bank to initiate tied aid for Africa, which would provide an important source of low-cost financing for qualifying projects.

- **Development assistance**, which should be carefully targeted (in developing Africa’s human capital) and focused on strengthening the investment environment. Official development assistance (ODA) should be used to extend loan terms so as to leverage the much-needed local capital.

- **Peer review and corporate governance under NEPAD**: The inclusion of economic governance, management and corporate governance in the NEPAD Peer Review Mechanism will enhance Africa’s ability to attract private capital, and in this regard the Commission recommended that the NEPAD secretariat publish a set of “best practices” for African Governments seeking foreign direct

investment (FDI). It also recommended that African Governments seek to establish a sovereign credit rating assessed by an international credit rating agency.

- **Small and medium-sized enterprises:** ODA funds should be made available for developing national small business institutions to coordinate comprehensive business programmes for the development of small and medium-sized enterprises (SMEs), including providing assistance programmes that address technical and managerial weaknesses, coordinating linkages to multinational enterprises, and providing information on market and export opportunities.

I. Opening session

Mr. Gambari welcomed the participants and the co-moderator, Professor Nkuhlu. He also welcomed Mr. Leonardo Santos Simão, Minister of Foreign Affairs and Cooperation of Mozambique, and Ambassador Said Djinnit, Commissioner for Peace and Security in the African Union. In his opening remarks, Mr. Gambari underscored the need to address the issue of capital flows to Africa. In this regard, he noted that a short-term or piecemeal approach to increasing capital flows to Africa would not suffice, in view of the enormity of the development challenges in Africa; instead, an innovative, comprehensive and bold approach, involving mobilization of financial resources from different sources, was needed. Mr. Gambari invited Mr. Simão to make a few remarks.

Mr. Simão alluded to the efforts being made by African countries to address the myriad development challenges facing the continent. In this regard, he emphasized that the availability of adequate financial resources was critical with respect to giving greater impetus to African efforts to address the challenges of development, including those of post-conflict development and reconstruction. He also emphasized the mobilization of private capital

flows, including the financial resources of the African Diaspora which, constitute an important source of the much-needed financial resources for Africa's development. He hoped that the recommendations of the panel discussion would be used effectively with the objective of stimulating private capital flows to Africa.

Professor Nkuhlu reminded the participants of the importance and relevance of the initiative of the Commission for Africa's development, including support for the implementation of the priorities and objectives of the New Partnership for Africa's Development (NEPAD) (document A/57/304, annex). Africa had historically received only a small share of FDI compared with other developing countries and regions, averaging about 5-6 per cent of the flows to developing countries and about 2 per cent of the global share. This does not augur well, in spite of the abundant investment opportunities in the region and the fact that the rate of return on investment in Africa is much higher than that in other regions of the world.

Professor Nkuhlu reminded the participants that recent developments in Africa, especially since the adoption of NEPAD by African Governments, had opened the way to creating an enabling environment for increased private investment. In particular, this includes commitment to good governance reflected

The adoption of NEPAD by African governments has opened the way for creating an enabling environment for increased private investment.

Prof. Wiseman Nkuhlu
*Chairman of the NEPAD
Steering Committee*

in the establishment of an African Peer Review Mechanism (APRM). The link between investment and good governance is based on the fact that the latter strengthens confidence in economic management, thus potentially stimulating domestic and private foreign investment. African countries are mobilizing domestic resources for the implementation of NEPAD, as well as exploring ways to mobilize capital flows through external sources. He noted that recent international commitments to Africa, notably the G-8 Africa Action Plan, involved pledges of financial and technical support for African development. Nonetheless, it was necessary to develop a

bold and imaginative long-term strategy for increasing capital flows to Africa, including FDI.

II. Highlights of the presentations by the panellists

Mr. James Harmon began his presentation with a brief background on the setting up of the Commission on Capital Flows to Africa. Mr. Harmon noted that the export credit agencies of OECD had done little to provide credit to African countries. For example, of the approximately \$70 billion in long-term credit to developing countries provided annually by the export credit agencies of OECD countries, only a fraction (5 per cent) was received by African countries and only 1 per cent was received by sub-Saharan Africa. The Export-Import Bank had provided credit in the amount of about \$1 billion dollars in 2002 to sub-Saharan Africa. He referred to the various recommendations made in the Commission's report, and noted some encouraging responses to them by members of the United States Congress, especially in the area of market access

(extending the AGOA to all African countries). He said that the Capital Flows to Africa initiative was a joint undertaking involving the United States, other OECD countries, African countries and the private sector. In order for the initiative to succeed, African countries would have to provide an enabling environment, and the OECD countries would need to make some policy changes to leverage investment to Africa.

He underscored the importance of developing expertise and knowledge in African countries on how to raise capital for productive investment. In this regard, he referred to the recommendations in the report concerning establishing an African financial fellowship programme for training Africans in the capital markets. He noted that this recommendation

had not yet been picked up and suggested that a coordinated effort by the African Diplomatic Corps and the United Nations could move this recommendation forward. He remarked that the financial fellowship programme would have no cost implications for the United States public sector, as private sector support would implement this initiative.

Mr. Patricof also noted the serious problems of attracting private capital to Africa. The private sector, he added, operated traditional (large) businesses in Africa, which were not representative of the reality on the ground. It is the SMEs and the micro informal businesses that predominate in Africa, and they face

many difficulties in raising capital. He also noted that private equity capital sources in Africa were few, and often operated in a narrow range of areas (for example, wireless phones), as most of them found it difficult to put their capital to work. He emphasized that the local business and banking conditions were a deterrent to attracting foreign private capital, and that the legal and administrative procedures were not supportive of businesses in most African countries.

Of the approximately \$70 billion in long-term credit to developing countries provided annually by the export credit agencies of OECD countries, only a fraction (5 per cent) was received by African countries while only 1 per cent by sub-Saharan Africa.

Mr. James Harmon
*President of Harmon and Co., and
Chairman of the Commission on
Capital Flows to Africa*

Additionally and more importantly, weak ability to enforce laws was an important constraint on attracting private capital, including domestic private capital, in Africa. He suggested that NEPAD address the issue of the enforcement of the legal obligation, a prerequisite for attracting private capital. He also emphasized the importance of creating confidence in the African economies, in order to attract private capital.

Mr. Diabré emphasized the important role that the private sector plays in wealth creation. He said that, while African countries needed to put in place good reforms, these were not automatically accompanied by private investment. Despite the high rate of return to investment in the region, African countries are unable to attract private capital flows. He under-

scored the need to make investment-related information available to potential investors. It is important that a proactive strategy be developed to bridge the information gap on positive developments in Africa. In this regard, he spoke about the two recent initiatives of the United Nations Development Programme (UNDP). One entailed facilitating a visit of representatives from the African capital stock markets to the New York Stock Exchange to share information on the African capital stock markets. He asserted that the exchange of business information and data on Africa on that occasion has stimulated some interest from investors in the United States in exploring investment opportunities in Africa. The second UNDP initiative entailed arranging a free credit rating for African countries. This initiative has also resulted in the generating of interest in investing in Africa. He concluded by underscoring the importance of combining the “pull” and “push” strategies to attract private capital to the continent.

Mr. Gambari summed up the main points of the presentations and invited Mr. Maurice Templesman, Chairman of the Board, Lazare Kaplan International of New York, Mr. Isaac Aluko-Olokun, Presidential Representative of Nigeria on the NEPAD Steering Committee, and Mr. Patrick Hayford, Director, African Affairs, Executive Office of the Secretary-General, to make interventions. This was followed by a lively exchange of views.

III. Main issues in the discussion

Participants emphasized the importance of facilitating a dialogue between the NEPAD secretariat and the Chairman of the Commission on Capital Flows to Africa on promoting private investment in Africa.

The Commission should not view its work as a one-off event. Instead, the Commission should play a proactive role in helping to mobilize capital flows to Africa, including increased export earnings through trade. The Commission should vigorously advocate both for the extension of the duration of the AGOA and for the extension of its coverage to include additional African countries; the operationalization of the Millennium Challenge Account (MCA); and the reduction and eventual elimination of farm subsidies in OECD countries, including the removal of cotton subsidies, to help African

farmers and cotton growers compete in the global market. In this regard, African countries should coordinate their efforts in pushing for, inter alia, the operationalization of the MCA, as well as the removal of agricultural and cotton subsidies.

Several participants stressed the need to differentiate among different types of capital flows, for example, FDI, export credit, and short-term flows (portfolio investment). In

Private sector-operated traditional (large) businesses in Africa were not representative of the reality on the ground. It is the small and medium-sized enterprises (SMEs) and the micro informal businesses that predominate in Africa, and they face many difficulties in raising capital.

Mr. Alan J. Patricof
Chairman, Alax Partners, Inc. and
Vice-Chairman of the Commission on
Capital Flows to Africa

view of the unique challenges of development in Africa, in particular post-conflict reconstruction and development, capital flows of short-term orientation were unsustainable. Instead, long-term capital flows, including FDI and other long-term private investment resources, were needed. Participants also underscored the need to revive the bond and capital markets in Africa to leverage private capital, including that of the African Diaspora. The public sector in developed countries should encourage private investors from their countries to invest in Africa by providing them with tax breaks.

There is a need to counter the bleak portrayals of the situation in Africa, and provide information on the positive developments unfolding in African countries. Information on successful investment initiatives

and positive developments in Africa should be publicized, as these would have a significant psychological impact on potential investors. African missions could help make the potential investors aware of the investment opportunities available in Africa.

Participants stressed the need to clearly define the obligations of African countries to encourage capital flows to the region. In this regard, in addition to creating an enabling environment for business, there is also the need to put in place transparent and good accounting systems and the enforcement of laws to mobilize not only foreign private capital but also local capital. It is also important that relevant skills through training in business management be developed to accelerate the ability of African businesses to

operate in the global business environment. The recommendation of the Commission on African fellowships in capital markets was commended. The UNDP Transfer of Knowledge through Expatriate Nationals (TOKTEN) programme, whose aim is to encourage skilled Africans from the Diaspora to impart their knowledge to locals, and also to work in Africa, was similarly noted as an important initiative for capacity-building in the region, including skills development in the financial and business areas.

Policy measures and appropriate strategies are needed to mobilize financial resources for the development of the informal sector and micro-enterprises. In this context, micro-credit was identified as an important source, though commercial banks should also put in place credit schemes to support such businesses. It is important that innovative credit schemes and arrangements be explored to facilitate credit for

micro-enterprises and informal enterprises to enable them to grow into SMEs. Micro-credit has been recognized as an important vehicle for poverty reduction and, as such, it can contribute to achieving the Millennium Development Goals.

Participants also noted the need to take bold action to repatriate capital, in particular stolen moneys, back to Africa. In this regard, mention was made of the importance of creating the proper enabling environment for the return of legitimate capital; and mention was also made of the important mechanism provided by the newly adopted United Nations Convention against Corruption (General Assembly resolution A/Res/58/4, annex) for returning illegally acquired wealth to its country of origin.

Despite the high rate of return to investment in the region, African countries are unable to attract private capital flows. There is a need to make investment-related information available to potential investors.

Mr. Zephirin Diabré
Associate Administrator, UNDP

Conclusions

The Moderator, in summing up the discussion, highlighted the main points, namely, the need for a comprehensive and longer-term strategy for capital flows to Africa; the need for African countries to create an enabling environment for private sector development, and to stimulate increased private investment—domestic and foreign—in the region; the need to deal effectively with the issues of corruption and mismanagement of resources; the need to engender dialogue on a regular basis between African countries and their development partners on enhanced capital flows, *inter alia* through private sources, to Africa; and the need to provide information on business opportunities in the region.

Publié par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique

**Rapport de la Table ronde sur
les flux de capitaux vers l'Afrique :**
*les possibilités de financement du Nouveau Partenariat
pour le développement de l'Afrique*



Nations Unies, New York
2004

Table des matières

	<i>Page</i>
Sigles et abbreviations	iv
Introduction	1
I. Séance d'ouverture	2
II. Grandes lignes des exposés présentés par les membres de la Table ronde	3
III. Principaux éléments du débat	4
Conclusion	5

Sigles et abréviations

AGOA	African Growth and Opportunity Act (Loi sur la croissance de l'Afrique et les opportunités économiques)
APD	Aide publique au développement
IED	Investissement étranger direct
CDM	Compte du défi du millénaire
MEIA	Mécanisme d'évaluation intra africaine
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OPIC	Overseas Private Investment Corporation
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TOKTEN	Transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés

Introduction

Une table ronde s'est tenue le 15 octobre 2003, au Siège de l'Organisation des Nations Unies (ONU), à New York, sur le thème « Flux de capitaux vers l'Afrique : les possibilités de financement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ». La rencontre a été organisée par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, en marge du débat commun de l'Assemblée générale consacré aux thèmes suivants : « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international » et « Causes des conflits et promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique ». La Table ronde a été coprésidée par M. Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial pour l'Afrique, et par le professeur Wiseman Nkuhlu, Président du Comité de pilotage du NEPAD. Ont participé à la Table ronde : M. James A. Harmon, Président de Harmon and Co., ancien Président de l'US Export-Import Bank et Président de la Commission sur les apports de capitaux en Afrique; M. Alan J. Patricof, Vice-Président d'Alax Partners, Inc. et Vice-Président de la Commission sur les apports de capitaux en Afrique; et M. Zéphirin Diabré, Administrateur associé du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

L'objectif premier de la Table ronde était l'examen des recommandations figurant dans le rapport de la Commission sur les apports de capitaux en Afrique, intitulé « Stratégie décennale pour la promotion des apports de capitaux en Afrique ». Cette étude indépendante est l'œuvre commune de 28 personnalités représentant les secteurs privé et public des États-Unis et de pays africains, européens et asiatiques. Le rapport a été publié en juin 2003. La Commission a été mise en place pour élaborer, à l'intention des États-Unis et d'autres États de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'Afrique, des recommandations concrètes dont l'application devrait permettre d'accroître les apports de capitaux en Afrique.

Les recommandations spécifiques formulées par la Commission portent entre autres sur les questions suivantes :

- **Libéralisation des échanges:** réduire ou éliminer, le plus rapidement possible, les subventions agricoles aux États-Unis et dans d'autres pays du G-8; proroger et renforcer la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique – une initiative des États-Unis qui vise à stimuler l'industrie légère en Afrique en permettant l'admission en franchise, aux États-Unis, de certains produits africains;

- **Instauration d'un système fiscal** qui offre davantage d'incitations aux entreprises américaines présentes en Afrique. À cet égard, le Congrès des États-Unis devrait envisager d'accorder une exemption fiscale sur les revenus rapatriés par les entreprises américaines qui réalisent de nouveaux investissements en Afrique;

- **Politique des investissements:** l'Overseas Private Investment Corporation (OPIC), le principal organisme fédéral qui finance les investissements étrangers directs en Afrique hors industries extractives, devrait être autorisé à financer, pendant une période de 10 ans, les investissements dans tous les secteurs en Afrique, y compris les « secteurs sensibles » (textiles, électronique, secteur agro-industriel, etc.), et aussi à relever sensiblement le niveau de ses interventions, afin de permettre aux pays africains d'attirer des investisseurs institutionnels et privés américains susceptibles de fournir des capitaux de participation;

- **Organismes de crédit à l'exportation:** les États-Unis devraient engager l'OCDE à relever le financement des coûts locaux, en faisant passer la limite de crédit de 15 % à 50 % pour les projets africains, et à porter le délai de remboursement de 10 à 20 ans. Les États-Unis devraient mettre en place un programme pilote permettant à l'Export-Import Bank de financer une aide liée pour l'Afrique et de devenir ainsi une importante source de financement à faible coût pour les projets qui remplissent les conditions requises;

- **Aide publique au développement (APD):** cette aide devrait être particulièrement axée sur le développement du capital humain africain et le renforcement du cadre des investissements. L'aide publique au développement devrait permettre de

prolonger les délais de remboursement de la dette et ainsi de mobiliser, au niveau local, des capitaux particulièrement recherchés;

- **Mécanisme d'évaluation intra-africaine et gouvernance d'entreprise dans le cadre du NEPAD** : l'inclusion de la gestion économique et de la gouvernance d'entreprise dans le Mécanisme d'évaluation intra-africaine du NEPAD renforcera la capacité de l'Afrique à attirer des capitaux privés. À cet égard, la Commission a recommandé que le secrétariat du NEPAD publie un recueil de « pratiques optimales » à l'intention des pays africains qui sollicitent des investissements étrangers directs. Elle a également recommandé que les États africains s'attachent à établir une cote de crédit souverain fixé par un organisme international de cotation de crédit;

- **Petites et moyennes entreprises** : des fonds de l'aide publique au développement devraient être

utilisés pour mettre en place de petites institutions nationales chargées de coordonner des programmes de création de petites et moyennes entreprises. Entre autres activités, ces institutions pourraient proposer des programmes d'intervention propres à remédier aux insuffisances techniques et de gestion, coordonner les relations avec les entreprises multinationales et fournir des informations sur les débouchés, notamment à l'exportation.

I. Séance d'ouverture

Dans son allocution d'ouverture, M. Gambari a souhaité la bienvenue aux participants et au Coprésident, le professeur Nkuhlu. Il a également souhaité la bienvenue à S. E. M. Leonardo Santos Simao, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique, et à l'Ambassadeur Said Djinnit, Commissaire de l'Union africaine chargé de la paix et de la sécurité. M. Gambari a souligné la nécessité de se pencher sur la question des apports de capitaux en Afrique. Il a fait observer, à cet égard, que

le recours à des solutions ponctuelles et de court terme pour accroître le flux des capitaux vers l'Afrique ne pouvait être satisfaisant, compte tenu de l'ampleur des problèmes de développement du continent. Ce qu'il fallait, c'était plutôt une démarche novatrice, globale et ambitieuse, qui s'accompagne d'une mobilisation de fonds auprès de différentes sources. M. Gambari a ensuite invité M. Simao à prendre la parole.

M. Simao a évoqué l'action engagée par les pays africains pour surmonter la multitude de problèmes de développement auxquels le continent doit faire

face. Il a souligné qu'il importait au plus haut point de mobiliser des ressources financières suffisantes pour mieux appuyer l'action des pays africains visant à relever le défi du développement, y compris celui du développement et de la reconstruction après les conflits. La mobilisation des capitaux privés, et notamment des ressources financières de la diaspora africaine, peut fournir une

bonne partie des ressources financières dont l'Afrique a tant besoin pour assurer son développement. Mr. Simao a exprimé l'espoir que les recommandations de la Table ronde seraient mises à profit pour renforcer le flux de capitaux privés vers l'Afrique.

M. Nkuhlu a souligné l'importance et la pertinence de l'initiative de la Commission, y compris l'appui apporté à la mise en oeuvre des priorités et des objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Au regard des autres régions, l'Afrique ne reçoit traditionnellement qu'une part limitée des investissements étrangers directs (5 à 6 % des apports destinés aux pays en développement et 2 % du volume total des investissements). La situation n'est donc pas encourageante, alors que la région recèle d'énormes possibilités d'investissement et que le taux de rendement des investissements y est beaucoup plus élevé qu'ailleurs.

M. Nkuhlu a rappelé aux participants que certains faits nouveaux survenus en Afrique, notamment depuis l'adoption du NEPAD par les gouvernements

L'adoption du NEPAD par les gouvernements africains a ouvert la voie à l'instauration d'un environnement favorable à un accroissement des investissements privés.

**Professeur Wiseman Nkuhlu,
Président du Comité de pilotage
du NEPAD**

africains, avaient ouvert la voie à l'instauration d'un environnement favorable à un accroissement des investissements privés. Il s'agissait, en particulier, de l'adhésion à la bonne gouvernance, qui s'était traduite par la mise en place du Mécanisme d'évaluation intra-africaine. L'investissement et la bonne gouvernance sont étroitement associés dans la mesure où la bonne gouvernance renforce la confiance vis-à-vis de la gestion économique et est donc susceptible de stimuler l'investissement intérieur et l'investissement étranger privé. Les pays africains mobilisent les ressources intérieures pour mettre en oeuvre le NEPAD, tout en s'efforçant de mobiliser aussi des capitaux étrangers. M. Nkuhlu a relevé que les engagements qui venaient d'être pris à l'échelle internationale en faveur de l'Afrique, notamment le Plan d'action du G-8 pour l'Afrique, comportaient des promesses d'appui financier et technique au développement de l'Afrique. Néanmoins, il apparaissait indispensable d'élaborer une stratégie à long terme, ambitieuse et novatrice, axée sur le renforcement du flux des capitaux, y compris les investissements étrangers directs, vers l'Afrique.

II. Grandes lignes des exposés présentés par les membres de la Table ronde

M. James Harmon a d'abord brièvement présenté l'historique de la création de la Commission sur les apports de capitaux en Afrique. Il a fait observer que les organismes de crédit à l'exportation de l'OCDE ne favorisaient guère l'octroi de crédits aux pays africains. Ainsi, sur environ 70 milliards de dollars de crédits à long terme octroyés annuellement aux pays en développement par ces organismes, seule une faible proportion (5 %) est destinée aux pays africains, la part de l'Afrique subsaharienne n'étant que de 1 %. En 2002, l'Export-Import Bank a octroyé à l'Afrique subsaharienne environ un milliard de dollars de crédits. M. Harmon a évoqué les diverses recommandations figurant dans le rapport de la Commission et noté qu'elles avaient suscité certaines réactions encourageantes auprès des membres du Congrès des États-Unis, notamment en ce qui concernait l'accès au marché américain (application de la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique à tous les pays africains). Il a déclaré que l'initiative relative aux flux de capitaux vers l'Afrique était un projet

commun associant les États-Unis, d'autres pays de l'OCDE, des pays africains et le secteur privé. La réussite de l'initiative exige toutefois que les pays africains mettent en place un environnement favorable et que les pays de l'OCDE modifient leurs politiques afin de promouvoir les investissements en Afrique.

M. Harmon a souligné qu'il importait de renforcer, dans les pays africains, les connaissances et les compétences nécessaires à la mobilisation des capitaux destinés aux investissements productifs. Il a évoqué les recommandations du rapport relatives à la mise en place d'un programme africain de bourses d'études destiné à favoriser la formation d'Africains dans le secteur des marchés de capitaux. Il a noté qu'aucune suite n'avait encore été donnée à cette recommandation et indiqué qu'une action concertée du corps diplomatique africain et de l'ONU pouvait contribuer à sa mise en oeuvre. Il a fait observer que le programme de bourses d'études n'aurait pas d'incidences financières pour le secteur public des États-Unis, dans la mesure où le secteur privé en assurerait le financement.

M. Patricof a lui aussi souligné que d'importants obstacles s'opposaient aux flux de capitaux privés vers l'Afrique. Le secteur privé gère sur le continent de grandes entreprises de type classique, qui ne sont pas représentatives de la scène africaine. Celle-ci est dominée par les petites et moyennes entreprises (PME) et les microentreprises, qui éprouvent nombre de difficultés à obtenir des capitaux. Par ailleurs, les capitaux privés y sont rares et leur placement limité à une gamme restreinte de secteurs (par exemple, la téléphonie cellulaire), faute de possibilités. L'environnement des entreprises et des banques n'est pas de nature à attirer les capitaux privés étrangers et, dans la plupart des pays africains, les procédures juridiques et administratives créent un climat défavorable aux affaires. Qui plus est, les insuffisances qui caractérisent l'application des lois constituent un élément dissuasif pour les capitaux privés, y compris les capitaux privés intérieurs. Le NEPAD devrait se pencher sur la question du respect des obligations juridiques, condition indispensable à l'apport des capitaux privés. Il importe aussi de renforcer la confiance vis-à-vis des économies africaines, si l'on veut parvenir à attirer les capitaux privés.

M. Diabré a souligné le rôle du secteur privé dans la création de la richesse. Il a déclaré que si les

pays africains étaient tenus d'engager de véritables réformes, celles-ci n'étaient pas automatiquement suivies par l'arrivée des investissements privés. Malgré le taux de rendement élevé des investissements dans la région, les pays africains n'arrivent pas à attirer les flux de capitaux privés. Les informations relatives aux possibilités d'investissement doivent être communiquées aux investisseurs potentiels. Il faut mettre en oeuvre une stratégie dynamique, qui permette de mieux faire connaître les progrès réalisés en Afrique. M. Diabré a évoqué, à cet égard, deux initiatives récentes du PNUD. La première avait consisté à organiser une

visite de représentants de bourses des valeurs africaines à la bourse des valeurs de New York, afin de favoriser un échange d'informations sur les places africaines. Cet échange avait suscité, chez les investisseurs américains, un certain intérêt vis-à-vis des perspectives d'investissement en Afrique. La deuxième initiative du PNUD avait consisté à réaliser gratuitement une notation financière des pays

africains. Cette initiative avait également suscité un certain intérêt pour les investissements en Afrique. En conclusion, M. Diabré a souligné qu'il convenait d'associer les deux stratégies, qui consistaient à entreprendre des démarches et à répondre aux demandes exprimées, afin d'attirer les capitaux privés vers le continent.

M. Gambari a résumé les principaux points abordés dans les exposés et invité M. Maurice Templesman, Président du Conseil d'administration de Lazare Kaplan International de New York, M. Isaac Aluko-Olokun, Représentant présidentiel au sein du Comité de pilotage du NEPAD, et M. Patrick Hayford, Directeur au Cabinet du Secrétaire général, à prendre la parole. Ces interventions ont été suivies d'un intéressant échange de vues.

III. Principaux éléments du débat

Les participants ont souligné l'importance que revêtait la concertation entre le secrétariat du NEPAD et le

Président de la Commission sur les apports de capitaux en Afrique pour la promotion des investissements privés en Afrique. La Commission ne devrait pas considérer ses travaux comme une activité ponctuelle et sans lendemain. Au contraire, elle devrait contribuer activement à la mobilisation des flux de capitaux à destination de l'Afrique, et notam-

ment à la promotion des recettes d'exportation. La Commission devrait également militer activement pour : la prorogation de la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique et son application à un plus grand nombre de pays africains; la mise en place effective du Compte du défi du Millénaire; la réduction et, ultérieurement, l'élimination des subventions agricoles dans les pays de l'OCDE, notamment la suppression de la subvention du coton, afin

d'aider les agriculteurs et les producteurs africains de coton à faire face à la concurrence sur le marché mondial. À cet égard, les pays africains devraient coordonner leur action pour obtenir, notamment, la mise en oeuvre du Compte du défi du Millénaire et la suppression des subventions agricoles et de la subvention du coton en particulier.

Plusieurs participants ont souligné la nécessité d'établir une distinction entre les différents types de capitaux, à savoir les investissements étrangers directs, le crédit à l'exportation et les flux à court terme (investissements de portefeuille). Compte tenu des particularités du développement en Afrique – y compris la reconstruction et le développement après les conflits –, les flux de capitaux à court terme ne paraissent guère appropriés. Ce dont le continent a

Sur quelque 70 milliards de dollars de crédits à long terme accordés annuellement aux pays en développement par les organismes de crédit des pays de l'OCDE, seule une faible proportion (5 %) est destinée aux pays africains, la part de l'Afrique subsaharienne n'étant que de 1 %.

M. James Harmon,
Président de Harmon and Co.
et Président de la Commission sur les apports de capitaux en Afrique

surtout besoin, ce sont les flux de capitaux à long terme, au nombre desquels les investissements étrangers directs et d'autres investissements privés à long terme. Les participants ont également souligné la nécessité de relancer les marchés obligataires et les marchés financiers pour mobiliser les capitaux privés, y compris ceux de la diaspora africaine. Le secteur public des pays développés devrait inciter les investisseurs privés de ces pays à investir en Afrique en leur accordant des allégements fiscaux.

Il importe de corriger l'image de désolation qui est attribuée à l'Afrique et de diffuser des informations sur les progrès qu'elle accomplit. Les informations relatives aux investissements réussis et aux progrès réalisés auront un effet psychologique important sur les investisseurs potentiels. Les missions africaines pourraient contribuer à faire connaître aux investisseurs potentiels les possibilités d'investissement.

Les participants ont souligné la nécessité de définir clairement les mesures que doivent prendre les pays africains pour promouvoir les flux de capitaux vers la région. Outre l'instauration d'un environnement favorable aux entreprises, ils devront aussi mettre en place des systèmes comptables transparents et efficaces et veiller à l'application des lois, afin de pouvoir mobiliser non seulement les capitaux privés étrangers mais aussi les capitaux intérieurs. Ils devront également mettre en place les compétences nécessaires, grâce notamment à la formation dans le domaine de la gestion des affaires, afin permettre aux entreprises africaines d'évoluer dans l'environnement mondial. La recommandation de la Commission relative aux bourses d'études destinées à la formation d'Africains dans le domaine des marchés de capitaux a été favorablement accueillie. Le programme du PNUD sur le transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés (TOKTEN), qui vise à inciter des Africains qualifiés de la diaspora à partager leurs

connaissances avec les Africains vivant en Afrique et aussi à travailler en Afrique, a également été considéré comme une importante initiative propre à favoriser le renforcement des compétences dans la région, notamment en matière de gestion financière et de gouvernance des affaires.

Les pays africains devront adopter des mesures et des stratégies appropriées pour mobiliser les ressources financières nécessaires au développement du secteur non structuré et des microentreprises. À cet égard, les participants ont jugé que le micro-crédit constituait une source importante de finance-

ment, même si les banques commerciales devraient elles aussi proposer des systèmes de crédit permettant de financer ce secteur. Il s'agit de faciliter l'octroi de crédits aux microentreprises et aux entreprises du secteur non structuré afin de leur permettre de se transformer en petites ou moyennes entreprises. Il est établi que le micro-crédit est un important outil de réduction de la pauvreté, qui peut donc contribuer à la réalisation des objectifs de

Le secteur privé gère sur le continent de grandes entreprises de type classique, qui ne sont pas représentatives de la scène africaine. Celle-ci est dominée par les petites et moyennes entreprises (PME) et les microentreprises, qui éprouvent nombre de difficultés à obtenir des capitaux.

M. Alan J. Patricof,
Président d'Alax Partners, Inc. et
Vice-Président de la Commission sur
les apports de capitaux en Afrique

développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Les participants ont également souligné la nécessité de prendre des mesures énergiques pour rapatrier en Afrique les capitaux et notamment les fonds détournés. Ils ont souligné, à cet égard, la nécessité d'instaurer un environnement favorable au retour des capitaux licites et l'importance du mécanisme que met en place la nouvelle Convention des Nations Unies contre la corruption pour assurer le rapatriement des ressources illégalement acquises.

Conclusion

En résumant les débats, le président a souligné les principaux points suivants : la nécessité d'adopter une stratégie globale et à long terme pour assurer le flux des capitaux vers l'Afrique; la nécessité pour les pays africains d'instaurer un climat favorable au

développement du secteur privé et de promouvoir l'investissement privé – intérieur et étranger – dans la région; la nécessité de s'attaquer effectivement aux problèmes de la corruption et de la mauvaise gestion des ressources; la nécessité d'instaurer une concertation permanente entre les pays africains et leurs partenaires du développement sur le renforcement des flux de capitaux, notamment privés, à destination de l'Afrique; et la nécessité de communiquer des informations sur les perspectives commerciales dans la région.



Office of the Special Adviser on Africa (OSAA)
United Nations
Tel: (212) 963 0739
Fax: (212) 963 6940
<http://www.un.org/esa/africa>

Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique
Nations Unies
Téléphone : (212) 963 0739
Télécopie : (212) 963 6940
<http://www.un.org/esa/africa>